# EXTRAIT

*Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens*
Séance du 14 mai 2018

Président : Sébastien Bailly

---

**Préavis municipal N° 2018-02**

Relatif aux

**Dépenses exceptionnelles générées par le projet d'architectes pour la création de l'UAPE.**

## *Le conseil communal de Bottens*

- Vu le préavis municipal N° 2018-02.
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.
- Ayant pris connaissance des rapports de la commission ad'hoc et de la commission des finances.

## Décide

1. De donner à la Municipalité son approbation sur la dépense exceptionnelle, imprévisible et urgente relative aux honoraires d'architectes de CHF 37'000.- générés par le projet d'architectes pour la création de locaux UAPE.

**Le Président**

Sébastien Bailly

CONSEIL COMMUNAL BOTTENS

**La Secrétaire**

Audrey Kalbfuss